

JAB
CH-8031 Zurich
P.P. / Journal

changements d'adresse:
GSsA, CP 1515, 8031 Zurich
gssa@gssa.ch

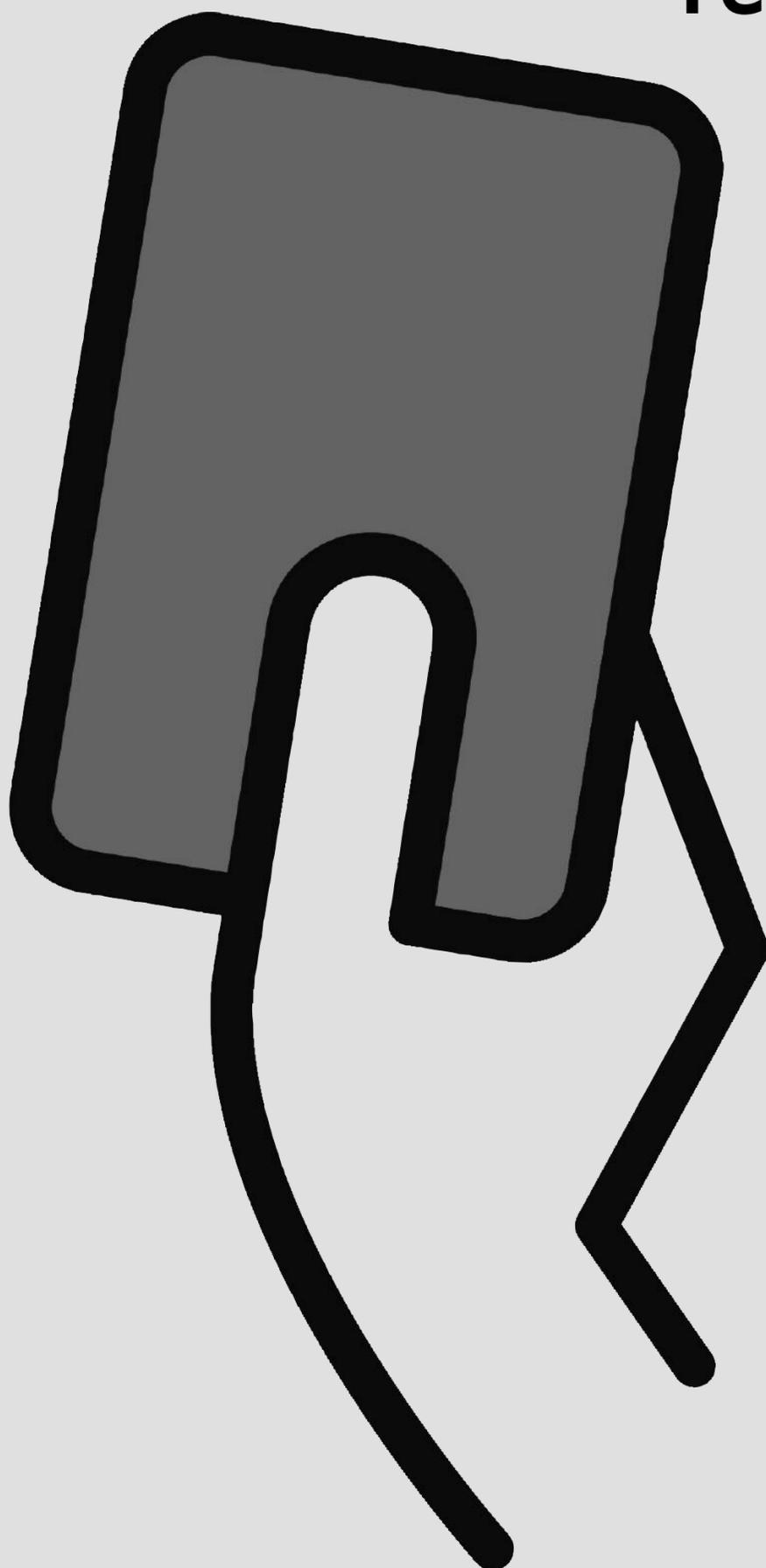
GSsA

Organe d'échanges et de débats du Groupe pour une Suisse sans Armée

GSsA Journal N° 117 Novembre 2018

une Suisse sans armée

Carton rouge pour le Conseil fédéral!



Sommaire

Chère lectrice, cher lecteur,

L'appel en faveur de l'Initiative de rectification a été un franc succès! Elle a permis au Conseil national de reprendre le pouvoir sur les exportations d'armes au détriment du Conseil fédéral. Vous trouverez aux pages quatre et cinq toutes les informations traitant des exportations de matériel de guerre. Les autres aspects de la politique intérieure ne sont pas en reste : à la page trois, nous reviendrons sur deux sujets éternellement d'actualité, à savoir le service civil et les avions de combat. Nous y relatons également les faibles arguments qu'avance le Conseil fédéral contre l'Initiative contre le commerce de guerre.

Par ailleurs, le Conseil fédéral refuse non seulement l'initiative, mais également la ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires de l'ONU. Après ces diverses décisions scandaleuses, il est presque surprenant d'apprendre que le gouvernement conseille néanmoins à RUAG de ne pas construire d'usines de munitions au Brésil. À la page six, vous trouverez de plus amples informations sur ces deux sujets, ainsi que la raison pour laquelle un petit groupe de fanatiques des armes est prêt à mettre en danger les relations entre la Suisse et l'UE. À la page sept, nous nous tournerons vers l'est et plus précisément vers la Syrie pour avoir un aperçu de la situation dans ce pays où une guerre civile fait rage depuis plusieurs années.

Pour finir, quelques nouvelles du GSsA vous attendent également dans ce numéro. À la page deux, nous vous présentons nos actions et nos activités. Vous trouverez les premiers résultats du sondage sur le journal du GSsA à la page sept. Nous aurons finalement l'honneur de vous présenter deux nouveaux membres des secrétariats de Genève et Zurich en page huit.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un bel hiver!
Judith et toute l'équipe de rédaction

DÉBAT PARLEMENTAIRE SPÉCIAL SUR LES EXPORTATIONS D'ARMES

Des militant-e-s de Berne reçoivent les parlementaires sur la place fédérale

(nf) En début de session du Conseil national, pas moins de sept interpellations urgentes ont été déposées sur la seule thématique de l'assouplissement de l'Ordonnance sur le matériel de guerre annoncé par le Conseil fédéral. Dans ces circonstances, un débat parlementaire urgent était inévitable. Celui-ci a eu lieu le 26 septembre, en préambule du vote d'une motion du PBD sur cette même thématique. Une occasion pour les militant-e-s du groupe régional de Berne

de se rassembler autour d'une banderole à l'arrivée des parlementaires afin de leur rappeler notre indignation. Une indignation d'ailleurs partagée, puisque plusieurs autres organisations militantes étaient également présentes. Merci à vous toutes et tous pour votre mobilisation ! En page 4 de la présente édition, vous trouverez de plus larges échos de ce débat et de l'actualité de la Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile.



A Berne, des militant-e-s se mobilisent contre les exportations de matériel de guerre dans les pays en guerre civile. (Photo : GSsA)

Rencontre avec la Société allemande de la paix à Cassel

(an) Du 6 au 7 octobre 2018, le GSsA a été invité par la *Deutsche Friedensgesellschaft-Vereinigte KriegsdienstgegnerInnen* ou *DFG-VK* (Société allemande de la paix - Fédération des objecteurs à la guerre). Deux de nos membres ont été invités à la réunion des délégué-e-s à Cassel, où ils ont eu la possibilité de présenter l'histoire, l'organisation et les activités du GSsA. L'Initiative contre le commerce de guerre a particulièrement intéressé les délégué-e-s des associations et les représentant-e-s, venus des quatre coins de l'Allemagne. Bien entendu, de nombreux autres thèmes ont également été abordés car, bien que le GSsA et la DFG-VK luttent pour les mêmes causes, il existe de nombreuses différences relatives à la structure de l'organisation et à l'environnement politique dans lequel ces deux organisations évoluent. Très bénéfique, cette visite chez nos voisins nous a rappelé l'importance d'entretenir notre réseau international et nous encourage à nous y investir davantage.

ARENA

L'envers du décor

Début septembre, je représentais le GSsA à l'émission Arena de la SRF. A l'ordre du jour : la décision scandaleuse du Conseil fédéral d'autoriser les exportations d'armes vers les pays en guerre civile.

Par Lewin Lempert

On ne peut s'imaginer aller à Arena sans être nerveux... Que se passera-t-il si l'on dit quelque chose de faux ? Ou si l'on n'apporte pas les bonnes réponses aux questions du présentateur ? Mais reprenons depuis le début. L'immense pression de la population contre la décision du Conseil fédéral a conduit les responsables de l'émission Arena à dédier leur émission du 7 septembre au thème « Des armes suisses dans les pays en guerre civile ? ». En guise de préparation, j'ai noté tous mes arguments sur une feuille A4, je me suis entraîné à répondre aux questions potentielles avec d'autres secrétaires du GSsA et, bien sûr, j'ai préparé des vêtements appropriés.

Peu après mon arrivée au studio de télévision, mon maquillage était déjà terminé et j'attendais le début de l'émission. Urs Loher, PDG de Rheinmetall Air Defence, une entreprise

d'armement basée à Zurich, était déjà là. Un peu plus tard, Claudio Zanetti (UDC) et Josef Dittli (PLR) nous ont rejoint. Nous avons bu un verre d'eau et avons parlé d'exportation d'armes aussi peu que possible. Rosmarie Quadranti (PBD) et Tiana Angelina Moser (Vert-libéraux) sont arrivées peu avant le début... elles ont représenté un soutien très apprécié durant l'émission.

Après quelques secondes passées devant la caméra, je n'étais plus nerveux, mais plutôt agacé par les premiers arguments des partisans... Chaque demande doit être examinée individuellement, voilà ce que les représentants de la droite ne cessaient de répéter. J'ai contré cette présentation bureaucratique des exportations d'armes suisses et évoqué plusieurs scandales de ces dernières années avant d'encourager les gens à stopper le Conseil fédéral dans ses projets. Après l'émission, trois électeurs et électrices présumés de l'UDC qui faisaient partie du public se sont approchés de moi et m'ont dit : « Monsieur Lempert, nous n'aimons pas du tout le GSsA, mais vous avez raison à ce sujet ! » Une bonne raison d'être satisfait de ma prestation.

GENEVE

L'armée crache sur la mémoire des morts de 1932

La Société militaire du canton de Genève a choisi d'organiser une séance d'information destinée aux député-e-s au Grand Conseil, le jour même de la commémoration du 9 novembre 1932 et des 13 personnes tuées par l'armée à cette occasion. Le GSsA n'a pas laissé passer ça ! Par Julien Repond

« Rencontre politique-militaire 2018 » figurait un exposé des « missions, emplacements, enjeux et projets de l'armée sur un plan régional ». Cette provocation de la Société militaire, qui montre un mépris flagrant des victimes de l'armée – ou la volonté de détourner l'attention de cet évènement – ne pouvait rester sans réponse.

Le 9 novembre n'est pas un jour comme les autres à Genève. En 1932, à l'occasion d'une manifestation antifasciste, l'intervention de l'armée faisait 13 morts et 60 blessés. Les militant-e-s touché-e-s s'étaient mobilisé-e-s contre un rassemblement fasciste à la salle communale de Plainpalais. Depuis ce tragique évènement, la mémoire de ces personnes mortes en combattant le fascisme – mais dont la réhabilitation a été refusée par le Conseil des États en juin dernier – est commémorée tous les 9 novembre.

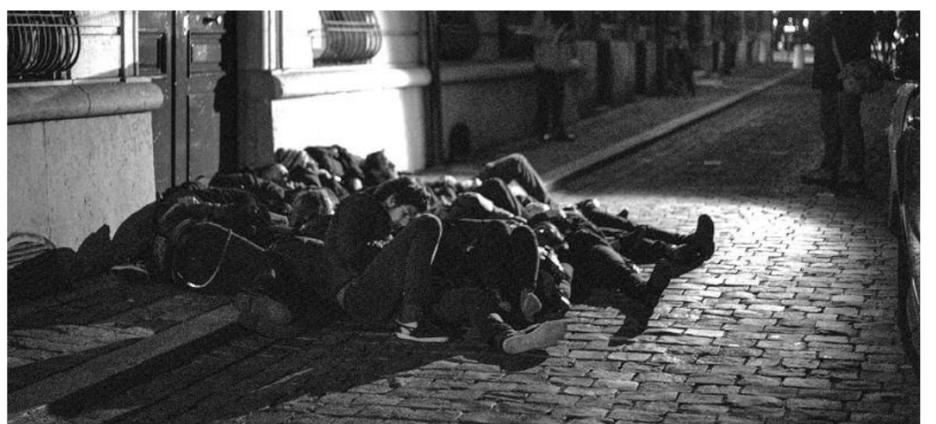
Une inacceptable provocation

Dès lors, difficile de comprendre que la Société militaire du canton de Genève a pu estimer de bon ton d'organiser une soirée « réservée à l'ensemble de la classe politique genevoise » le 9 novembre dernier. Au programme de cette

Une inévitable réaction

Une action a donc été organisée pour commémorer l'évènement historique aux participant-e-s, qui se sont vus empêchés d'accéder au bâtiment où la conférence avait lieu par une vingtaine de corps allongés au sol. Dans le même temps, une bande son relatait les évènements de 1932 et des images d'archives étaient projetées. Dépêchée sur les lieux, la police a évacué les militant-e-s afin de permettre à la rencontre de se dérouler, avec plus de 30 minutes de retard. Dans la salle, un député de gauche a lu les noms des 13 morts du 9 novembre et exigé qu'une minute de silence soit observée en leur mémoire. Salie par cette provocation inadmissible, la mémoire des morts de 1932 a été défendue par les militant-e-s mobilisé-e-s le 9 novembre dernier. Espérons que l'armée ait compris le message...

L'action du GSsA le 9 novembre dernier à Genève. (Photo : GSsA)



SERVICE CIVIL

Imposer à nouveau l'examen de conscience pour renforcer l'armée

Une initiative parlementaire a pour but de refaire l'examen de conscience ; une étape obligatoire pour pouvoir se diriger vers un service civil. Par Magdalena Küng

Fin septembre 2017, le conseiller national Hans-Ueli Vogt (UDC) a déposé une initiative dont le but est très clairement de glorifier le service militaire en soumettant la Confédération, l'économie et la société à la primauté de l'armée et en critiquant le droit des personnes appelées à servir d'opter pour un service civil. Au lieu de cela, il aimerait réintroduire l'examen de conscience, qui avait été remplacé par la preuve par l'acte (être prêt à servir 1.5 fois plus longtemps) en 2009. Il justifie sa proposi-

tion par les changements dans la situation sécuritaire en Europe (notamment le terrorisme, les cyberattaques et les conflits sociaux) ainsi que par les engagements subsidiaires pour lesquelles l'armée manque de soldats. Or, ni le Rapport sur la politique de sécurité publié en 2016 par Conseil Fédéral, ni d'autres études ne confirment que l'armée souffrirait d'un manque d'effectifs. Par ailleurs, les dangers dont Vogt fait mention ne peuvent pas être éliminés par des interventions militaires classiques... Puisqu'il est plus simple de se créer un ennemi plutôt que d'adapter le concept obsolète de l'armée à la réalité, l'UDC présente le service civil comme étant à l'origine de tous les maux. Ceux qui désirent quitter le service militaire

pour le service civil devraient selon M. Vogt prouver qu'ils sont dans l'impossibilité de concilier le service militaire avec leur conscience, ce qui serait (à nouveau) difficile à démontrer. De plus, la raison pour laquelle il faudrait forcer des jeunes hommes à effectuer un service qui n'a aucun sens pour eux est difficilement compréhensible. Des années après l'école de recrue, le service civil reste pour beaucoup de militaires une issue importante lorsqu'ils ne parviennent pas ou plus à concilier l'apprentissage de la guerre avec leur conscience. La réintroduction de l'examen de conscience ne parviendra pas à donner à l'armée une raison valable d'exister... Il est grand temps que l'UDC comprenne cela !



L'enfer pour l'UDC : le service civil. (Photo : Lukas Lehmann)

INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE

Le Conseil fédéral contre les droits humains

Le 14 septembre 2018, le Conseil fédéral à sans grande surprise rejeté notre initiative « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre ».

Par Muriel Waeger

Depuis l'arrivée d'Ignazio Cassis au Conseil fédéral, une tendance toujours plus favorable à l'économie, au détriment des droits humains, se confirme. Ainsi notre initiative a été rejetée, sans contre-projet, car elle restreindrait trop la capacité d'action de la Banque nationale suisse et ferait prendre des risques plus élevés aux caisses de pension.

En véritable amateur, le Conseil fédéral a préféré souligner le système de contrôle apparemment efficace des exportations suisses de

matériel de guerre, plutôt que d'empêcher que de l'argent suisse ne soit investi dans de l'armement nucléaire, chimique ou autre. Hormis le fait que les mois et années passées ont clairement démontré un net dysfonctionnement des contrôles, la question des exportations de matériel de guerre n'a rien à voir avec l'initiative, relative au financement des producteurs de matériel de guerre.

Nous aurions au moins souhaité que le Conseil fédéral ouvre le débat sur le texte de l'initiative et qu'il comprenne la problématique. En l'absence d'un contre-projet, nous avons toutefois de bonnes chances de convaincre la population suisse que les placements dans des secteurs plus éthiques ne vont pas faire fermer les portes de nos caisses de pension. Plusieurs très

grandes caisses de pension ont d'ailleurs déjà fait le premier pas. Par souci éthique mais aussi de transparence envers leurs pensionné-e-s, les caisses de pension des villes de Zurich et de Lucerne, du canton de Genève, ainsi que la caisse de prévoyance de la Confédération, Publica, ont préféré retirer les investissements dans le matériel de guerre prohibé de leurs portefeuilles d'actions. Elles ont ainsi démontré que leur survie ne repose pas sur le sacrifice de vies humaines.

Nous sommes certain-e-s que la population suisse sera plus encline que le Conseil fédéral à débattre du sujet et qu'un oui clair dans les urnes conduira la Banque nationale à suivre l'exemple de Publica !

DES NOUVELLES D'AIR2030

Une quasi-unanimité en faveur d'un changement de cap

Le Conseil fédéral se montre actuellement peu rassembleur sur les questions d'armement. Si le projet Air2030 suit son cours – les constructeurs concernés remettront leurs premières offres début 2019 à la Confédération –, les prises de position des grands partis sur « l'arrêté relatif au renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien » révèlent un manque d'engouement pour la méthode de Guy Parmelin. Par Nicolas Félix

Le GSsA s'est d'ores et déjà dit prêt à emprunter la voie référendaire contre l'acquisition de nouveaux avions de combat. Face à cela, par crainte de ne pouvoir recueillir une majorité avec le projet Air2030, le PDC voudrait voir le paquet défilé. Le peuple pourrait ainsi ne dire mot que sur l'acquisition des jets de combat,

comme le requièrent les dernières votations sur ce même objet. Du côté du PLR, cette acquisition devrait passer directement par le programme d'armement ordinaire, sans aucune possibilité de référendum. Les revirements de bord d'élus bourgeois (voir notre dernière édition) démontrent clairement que cette frange de la droite ne tient pas à la tenue d'une votation populaire sur ce sujet.

Rare soutien à la stratégie de Guy Parmelin

L'UDC fait figure de seul soutien de poids à cet arrêté, préservant ainsi son ministre de la critique. Afin de financer le projet d'acquisition, elle préconise cependant un accroissement considérable des moyens alloués à l'armée de 900 millions par an durant 10 ans. Dans un contexte

budgetaire tendu, le contribuable n'en aurait pas fini de passer à la caisse pour de l'armement.

Des critiques sur le fond

À gauche, l'arrêté de planification est rejeté sans surprise. Les Verts ciblent notamment l'opacité d'un processus d'acquisition qui ne détaille ni le type de matériel et le nombre d'unités, ni la répartition financière entre les avions et la défense sol-air. De son côté, le Parti socialiste pointe du doigt un projet inadéquat aux besoins de la Suisse. D'une part, la grande majorité des missions effectuées dans le ciel helvétique ne requièrent pas l'emploi d'avions aussi sophistiqués que les modèles envisagés. D'autre part, malgré cette sophistication, le champ d'intervention de ces jets se restreint à un nombre limité de menaces aigues. Pour

un coût astronomique, ils représentent un moyen de protection lacunaire, plus enclin à accroître le sentiment de sécurité qu'à répondre aux besoins réels.

Faire machine arrière

Le GSsA critique la perspective d'un vote sur un chèque en blanc de 8 milliards qui manque totalement de transparence. De plus, selon le DDPS, une guerre dans le ciel helvétique est irréaliste. La flotte aérienne suisse doit être dimensionnée pour assurer des missions de police de l'air. Jusqu'en 2035 au moins, les 30 F/A-18 actuellement disponibles sont plus que suffisants pour les réaliser. Bien qu'il ne nous ait pas habitués à l'autocritique ces derniers temps, le Conseil fédéral ferait ainsi bien de revoir sa copie et rétablir la transparence !

ORDONNANCE SUR LE MATÉRIEL DE GUERRE

La Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile bat des records

Le 26 septembre, le Conseil national a décidé de retirer au Conseil fédéral le dossier concernant les exportations d'armes, suspendant ainsi jusqu'à nouvel avis l'assouplissement prévu de l'ordonnance sur le matériel de guerre. La mobilisation de la population a largement participé à faire basculer ce vote. Par Lewin Lempert

L'objectif était ambitieux : en l'espace de deux semaines, 25 000 personnes devaient s'engager pour collecter quatre signatures chacune en faveur d'une éventuelle initiative populaire contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile (Initiative de rectification). Une large alliance contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile a présenté ce plan au public le 10 septembre. Vingt-quatre heures plus tard, l'objectif était déjà atteint. Deux semaines plus tard, 47 000 personnes s'étaient déjà inscrites, prêtes à recueillir quatre signatures chacune pour l'initiative, soit un total de près de 200 000 signatures. Même s'il ne s'agit pas encore de signatures définitives, ce succès n'est pas sans rappeler un événement politico-historique des années 90. À l'époque, un demi-million de signatures avaient été recueillies contre l'achat des avions de combat F/A-18 en l'espace d'un mois. La campagne en ligne de l'Initiative de rectification a également été l'un des projets politiques sur internet les plus réussis de ces dernières années. Son succès est comparable à celui du référendum contre la surveillance des assurés, où 10 000 personnes

s'étaient inscrites en seulement trois jours. Il y a donc lieu d'espérer qu'une éventuelle initiative de rectification sera rapidement mise en œuvre avec 47 000 partisans.

Pression massive sur le Conseil national
Ce succès a accru la pression sur le Parlement pour qu'il mette un terme aux projets du Conseil fédéral. Un débat extraordinaire sur les exportations d'armes a eu lieu au Conseil national le 26 septembre. Une motion du PBD, intitulée « Élargir la base démocratique des exportations d'armes », a été adoptée par 97 voix contre 82. La *Neue Zürcher Zeitung* (NZZ), un journal libéral zurichois de droite, a commenté ce résultat avec le titre « Gifle pour le Conseil fédéral », et le *Tages-Anzeiger* arborait en première page « Le Conseil national freine le gouvernement sur les exportations d'armes »¹. La motion du BDP demande que l'exportation de matériel de guerre soit encadrée par la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG) au lieu de l'ordonnance sur le matériel de guerre (OMG). Toute modification de la loi pourrait dès lors déboucher sur un référendum ce qui permettrait à la population de se prononcer. Aujourd'hui, le Conseil fédéral peut modifier l'OMG de son propre chef, comme il avait essayé de le faire pour les exportations d'armes vers des pays en guerre civile. Cette assouplissement a depuis été suspendu « par respect des institutions », selon le Conseil fédéral – et ce jusqu'à ce que le Parlement dans son entier ait examiné la motion.

¹Titres originaux en allemand «Schallende Ohrfeige für den Bundesrat» (NZZ) et «Nationalrat brems Regierung bei Waffenexporten» (Tages-Anzeiger), ndlt.

Une issue incertaine

La proposition du PBD sera probablement soumise à l'approbation du Conseil des Etats lors de la session d'hiver du Parlement. Si ce dernier accepte la motion, le Conseil fédéral serait appelé à modifier la loi sur l'exportation de matériel de guerre. Au contraire, si le Conseil des Etats rejette cette motion, la Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile lancera l'Initiative de rectification. Nous recevons encore d'innombrables lettres et courriers électroniques de citoyen-ne-s indigné-e-s désirant s'engager contre la décision du Conseil

fédéral. Pour beaucoup, il est incompréhensible que le Conseil fédéral piétine la tradition humanitaire de la Suisse pour un secteur industriel qui ne représente que 0,15% du volume d'exportation du pays. Une enquête représentative menée par Tamedia confirme que la majorité de la population suisse soutiendrait l'Initiative de rectification. Les partis politiques soutiennent également l'initiative, à l'exception de l'UDC qui reste divisée. Si le Conseil des Etats ne se joint pas au Conseil national en donnant à son tour une gifle au Conseil fédéral, la population devra s'en charger.



La Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile tend un carton rouge au Conseil fédéral.

EXPORTATION DE MATÉRIEL DE GUERRE

Un rapport alarmant

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné les procédures d'autorisation et de contrôle des exportations de matériel de guerre. Le rapport est accablant. Par Adi Feller

Début septembre, une version du rapport du CDF amplement censurée, contenant très peu de nouvelles informations, a été publiée et des extraits de la version non-censurée ont été présentés dans Rundschau (émission de politique

et d'économie produite par la télévision suisse-allemande) du 5 septembre. Deux problèmes ressortent des contrôles effectués par le CDF : presque toutes les demandes sont acceptées et les contrôles *a posteriori* laissent fortement à désirer. En 2016, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a accepté 2395 demandes d'exportation et en a refusé 29 (en 2017, 2378 ont été acceptées et seulement 16 ont été refusées). Les contrôles dans les pays acheteurs de matériel de guerre (les Post Ship-

ment Verifications), introduits il y a quelques années seulement, ont également été fortement critiqués. En effet, lors de tous les contrôles *a posteriori*, seul une petite partie des armes exportées a été retrouvée aux endroits indiqués. Ainsi, au Mexique 113 des 500 fusils exportés ont été retrouvés, et en Ukraine, il ne s'agissait que d'un quart des armes livrées. Mais l'exemple le plus flagrant est le Brésil où seuls 11 des 26 chars Piranha ont pu être localisés. D'ailleurs, les contrôles à l'intérieur de la Suisse laissent également fortement à désirer.

Une lueur d'espoir

Un exemple emblématique est l'entreprise

RUAG qui souhaitait exporter des mortiers Cobra au Qatar en contournant les dispositions légales. Cette exportation étant difficilement justifiable, du fait de l'implication du Qatar dans la guerre au Yémen, RUAG avait prévu de livrer les mortiers en question à l'entreprise finlandaise Patria, qui les aurait ensuite intégrés à des chars de grenadier avant d'exporter le tout au Qatar. Ce montage souligne les lacunes de la Loi fédérale sur le matériel de guerre. Si le rapport du CDF ne l'avait pas dévoilée, la transaction aurait probablement pu être conclue. RUAG a en effet annoncé avoir renoncé à cette exportation le jour de la diffusion de l'émission de Rundschau.

MOTION DU PBD

Pour un contrôle démocratique sur les exportations d'armes

Une motion du PBD inscrivant des règles d'exportations dans la loi pourrait être acceptée par les Chambres. Après le feu vert du Conseil national cet automne, le Conseil des Etats tranchera durant la session de décembre... Par Julien Repond

La pression exercée par les 50'000 personnes qui ont répondu à l'appel de la Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile commence à porter ses fruits. Le Con-

seil national a adopté en septembre dernier une motion PBD nommée « Élargir la base démocratique des exportations d'armes ». Ce vote représente un terrible désaveu pour le Conseil fédéral, qui a clairement franchi une ligne rouge en annonçant un assouplissement de l'Ordonnance sur le matériel de guerre (OMG). Alors que les demandes d'exportations relèvent actuellement d'une décision administrative, la motion, tout comme l'Initiative de rectification, vise à intégrer les règles d'exportation

d'armes à la loi. A l'inverse de ce qui prévaut actuellement avec l'OMG, les modifications de ces règles seraient soumises au vote du Parlement, ainsi qu'au référendum.

Un OUI du Conseil des Etats permettrait dorénavant de s'opposer à de futures tentatives d'assouplissement sans avoir à passer par la case de l'initiative populaire. Ce OUI n'étant pas assuré, la Coalition maintient pour le moment le projet de lancement de son initiative. Rendez-vous en décembre !

INTERVIEW

« La Suisse doit exporter la paix, pas la guerre »

Lisa Mazzone, conseillère nationale verte, n'est plus à présenter au sein du GSsA. Co-présidente de Civiva et membre de la Commission de sécurité, elle a aujourd'hui accepté de répondre à nos questions en tant que co-présidente de la Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile.

Où en est la Suisse en matière d'exportations d'armes ?

La Suisse est un pays neutre, doté d'une forte tradition humanitaire. Les exportations d'armes y sont donc en soi problématiques. Pour l'instant, elles sont encadrées par des règles introduites sous la pression exercée par l'initiative du GSsA « pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre » en 2009. Au mépris des promesses qu'il avait faites dans la brochure de votation, le Conseil fédéral n'a cessé d'assouplir le cadre depuis lors, selon le désir des marchands d'armes. Pire : ces règles sont régulièrement contournées ; les grenades suisses en main de l'Etat islamique n'en sont qu'un exemple. Un audit a encore révélé la proximité de l'industrie de l'armement et du secrétariat d'Etat à l'économie, pourtant chargé de faire respecter la loi.

Que prévoit l'assouplissement de l'Ordonnance sur le matériel de guerre (OMG) voulu par le Conseil fédéral ? Pourquoi cette décision intervient maintenant ?

L'assouplissement prévoit que les marchands d'armes suisses puissent envoyer du matériel de guerre dans les pays en guerre civile. C'est l'arrivée au Conseil fédéral d'Ignazio Cassis qui a créé une majorité favorable à cet ultime allègement. En parallèle, le lobby des armes n'a eu de cesse de se lamenter sur les difficultés auxquelles il ferait face. La réalité est pourtant toute autre. Ces exportations ont bondi de 8% en 2017 et la Suisse fait partie du « top ten » mondial des exportateurs. A rebours du bon sens et de nos valeurs, le Conseil fédéral a tranché encore une fois en faveur des marchands d'armes.

Quelles sont les implications de l'assouplissement de l'OMG pour la politique étrangère suisse ?

Des armes pourront se retrouver dans des pays en conflit interne, dont les civils sont les victimes. Cela signifie, par exemple, recommencer à livrer du matériel de guerre à la Turquie, qui fait régner la peur et l'arbitraire. Nous perdons aussi toute crédibilité pour intervenir en tant

que pacificateur. Comment se prétendre médiateur neutre, si l'on a livré des armes à l'une des parties au conflit ?

Pourquoi faut-il s'opposer à ce changement ?

La richesse de la Suisse est d'exporter la paix, et non la guerre, en tant que pays dépositaire des Conventions de Genève et hôte de la Croix-Rouge. La Suisse ne doit pas courir derrière des billets tâchés de sang, ni alimenter les guerres. Au contraire, elle doit poursuivre son engagement dans la résolution des conflits.

Les exportations d'armes ont-elles également des effets en matière de politique intérieure ?

Les dépenses militaires ont plus que doublé dans le monde depuis la fin de la guerre froide. Les conflits armés entraînent des situations de détresse humaine, telles les famines. Cette instabilité jette aussi sur la route des milliers de personnes obligées de chercher un refuge ailleurs. Alors que la politique de coopération de la Suisse vise à soutenir les pays dans leur lutte contre la corruption et pour la durabilité, les exportations d'armes sapent ces efforts. C'est absolument contre-productif. La Suisse doit s'engager résolument pour la paix.

Enfin, pourquoi ne pas directement interdire toutes les exportations d'armes ?

Je ne rêve que de ça ! On se mettrait enfin au diapason de notre tradition humanitaire. Malheureusement, les votant-e-s n'ont pas eu ce courage lors de l'initiative du GSsA en 2009 et le Parlement, ancré à droite, y est fermement opposé. Nous essayons donc de limiter la casse en maintenant un cadre strict et en veillant au respect des règles.



Lisa Mazzone, co-présidente de la Coalition et conseillère nationale verte. (Photo : zvg)

Actualisation

(js) Fin octobre, peu avant le délai de rédaction de ce journal, le Conseil fédéral a annoncé qu'il renonçait à la modification de l'Ordonnance sur le matériel de guerre. Dans un court communiqué de presse, celui-ci estimait que « persister dans cette réforme aurait pu avoir des effets contreproductifs sur la pratique actuelle en matière d'autorisation d'exportation de matériel de guerre ». Cette nouvelle est réjouissante! Cependant, le conseiller fédéral Schneider-Ammann ne s'est pas exprimé de manière si claire dans les médias : « Nous avons beaucoup discuté et pesé les pour et les contre et nous sommes parvenus nous-même à la conclusion qu'il n'était ni très réaliste ni très intelligent de continuer le processus de libéralisation dans un tel contexte ». Pour la Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile, il est donc toujours aussi important que la motion du PBD soit également acceptée par le Conseil des États.

EXPORTATIONS DE MATÉRIEL DE GUERRE

Des changements aux conséquences catastrophiques

L'assouplissement de l'Ordonnance sur le matériel de guerre, tel que prévu par le Conseil fédéral avant l'abandon du projet, aurait eu plus d'effets que le gouvernement ne voulait l'admettre.

Par Magdalena Küng

Il ne s'agit que d'une retouche, dit le lobby des armes à feu. Pourtant, l'industrie de l'armement affirme que de nombreux emplois seraient perdus sans ce changement. Le Conseil fédéral, quant à lui, estime que c'est l'ensemble de l'industrie suisse de l'armement qui serait en danger si l'Ordonnance sur le matériel de guerre (OMG) n'était pas révisée. L'impact des modifications prévues semble varier considérablement selon le groupe cible qu'il s'agit de convaincre. Il est donc grand temps de regarder cela de plus près.

Des armes dans les pays en guerre civile

Le nouvel assouplissement prévoit que des autorisations d'exportation puissent également

être examinées pour des pays impliqués dans des conflits internes. Il s'agit là d'un point fondamental. Aujourd'hui déjà, la pratique du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) en matière d'octroi d'autorisations est relativement éloignée de ce qui est prévu par la loi et dans l'Ordonnance.

L'un des problèmes concerne le processus d'approbation : le SECO décide pratiquement seul de l'octroi des autorisations. Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) est également consulté en fonction de l'importance financière et de la destination des exportations. Si le SECO et le DFAE ne parviennent pas à un accord, c'est au Conseil fédéral de trancher. Or, les nombreux scandales de ces dernières années montrent bien que ce système ne fonctionne pas, puisque du matériel de guerre a été retrouvé dans des pays différents de ceux dans lesquels il avait été livré. De plus, des armes ont été livrées dans des zones où l'on peut s'attendre à ce qu'elles soient directement utilisées. Le dernier cas en date : des fusils de précision

dans l'Etat indien de Mizoram, une région où divers groupes sont impliqués dans des combats. Comment une telle autorisation peut-elle être compatible avec le texte de l'OMG, qui interdit les transactions « si le pays de destination est impliqué dans un conflit armé interne ou international » ?

L'autre problème est que deux interprétations délibérément erronées servent de fondement aux décisions d'exportation. En 2016, le Conseil fédéral a décidé que le critère d'exclusion de la guerre civile ne devait s'appliquer que si le conflit se déroulait sur le territoire du pays de destination. Concrètement, cela signifie que des armes peuvent être livrées à l'Arabie saoudite, par exemple, même si ce pays est impliqué dans la guerre au Yémen.

Le Conseil fédéral a justifié cette décision par une autre hypothèse erronée, à savoir qu'il existait des armes qui ne pouvaient pas être utilisées dans un conflit interne. Pourtant certaines armes, les canons de défense contre les avions par exemple, peuvent tout à fait faire partie

d'une stratégie militaire dans le cadre d'une intervention active dans une guerre civile.

Légitimer et étendre

La révision prévue vise à légitimer ces procédures douteuses en autorisant explicitement l'exportation de matériel de guerre dans les pays en guerre civile. Si l'Ordonnance est à peine respectée à l'heure actuelle, cet assouplissement supplémentaire ne pourra qu'empirer les choses. Il est hypocrite de la part du Conseil fédéral de prétendre que des pays comme le Pakistan ou la Thaïlande pourraient faire partie des pays de destination, puisque des exportations d'une valeur de plusieurs millions de francs sont déjà accordées à ces deux pays. Il serait pourtant naïf de croire que la révision de l'OMG se ferait dans le seul but de transcrire sur le papier les pratiques actuelles. Il y a fort à parier que cet assouplissement permettrait d'étendre la vente de matériel de guerre à des pays en crise comme la Turquie, les Philippines ou l'Ukraine.

RUAG

Le deal brésilien est suspendu

Les projets de RUAG, qui appartient à l'Etat, étaient scandaleux : peu avant Noël 2017, on apprenait que l'entreprise d'armement voulait construire une usine de munition au Brésil. Elle a depuis fait marche arrière. Par Judith Schmid

Selon l'ONG « Small Arms Survey », 190 personnes sont assassinées chaque jour au Brésil et le crime organisé a atteint les plus hauts échelons de l'appareil de sécurité de l'État. En effet, il n'est pas rare que des balles provenant d'armes utilisées par la police se retrouvent sur les scènes de crime des homicides. Et ce sont précisément ces forces de l'ordre qui auraient dû être approvisionnées en munitions made in Brasil par Ammotec, une entreprise appartenant à RUAG. Marielle Franco, con-

seillère municipale de gauche de Rio de Janeiro, a été tuée par quatre balles issues des stocks de ces autorités, et provenant d'un pistolet-mitrailleur allemand de chez Heckler & Koch. Dès lors, l'affirmation de RUAG qu'elle applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption relève de l'hypocrisie la plus crasse.

La société civile lance un appel au Conseil fédéral

En avril, le GSsA et quinze autres organisations, sous la coordination de la fondation Solifonds, ont fait appel au Conseil fédéral en lui demandant d'abandonner les projets brésiliens de RUAG. Lors de la session d'été du Conseil national, Priska Seiler-Graf et Angelo Barrile ont présenté une interpellation contre la con-

struction de l'usine de munitions. Pour une fois, la réponse du Conseil fédéral n'est pas totalement scinque : il a annoncé craindre que la construction d'une usine de production de munitions au Brésil n'entraîne des risques pour la réputation de RUAG et de la Suisse. Celle-ci devrait donc être évitée. Le Conseil fédéral a également communiqué sa position au conseil d'administration de RUAG. L'entreprise affirme avoir pris note de cette réponse et précise qu'elle acceptera les recommandations du Conseil fédéral.

Vague de violences racistes

Vilas Verde Cunha encourage cette décision. Il est à la tête d'un projet de prévention de la violence dans l'État brésilien de Bahia, financé par Terre des hommes Suisse. « Il existe une législation pour réglementer l'utilisation d'armes à feu, mais les chiffres montrent un taux alarmant de meurtres où ces dernières sont

impliquées. » Selon lui, il est courant que les armes policières et militaires se retrouvent dans les cartels de la drogue, mais aussi que « des groupes de policiers et d'ex-policiers tiennent entre leurs mains des territoires entiers de grandes villes ». Les jeunes hommes noirs sont particulièrement touchés par l'escalade de la violence. « Pour mettre un terme aux massacres des jeunes Noirs, nous exigeons la démilitarisation de la police, car les policiers sont les principaux responsables de ce massacre avec leurs méthodes militaires », a déclaré Cunha. Il lance également un appel à la communauté internationale : « Il est très important faire pression sur le Brésil afin qu'il élabore de nouvelles directives nationales en matière de sécurité publique – surtout en ce qui concerne les armes à feu ». Cunha exige également que l'endroit où se trouvent les armes et leur utilisation par les forces de l'ordre soient examinés et mieux contrôlés.

VIOLENCE ARMÉE

Un petit pas dans la bonne direction

Après les attaques terroristes à Paris en 2015, la Commission européenne a décidé de rendre la directive européenne sur les armes plus stricte. En Suisse, les mordue-s des armes menacent de s'y opposer par le référendum, préférant sur ce thème laisser parler leur fibre traditionaliste plutôt que de prêter l'oreille aux vrais arguments.

Par Ronja Jansen

En modifiant la directive européenne sur les armes à feu, la Communauté européenne a reconnu ce que les représentant-e-s du lobby des armes à feu siégeant au parlement suisse ne veulent pas comprendre malgré d'innombrables décès par balle : l'accès facile aux armes à feu conduit à une augmentation massive du nombre de violences domestiques dans les ménages suisses.

Il ne reste malheureusement plus grand chose du projet louable de l'Union européenne qui avait pour but d'éradiquer ce problème. Le lobby suisse des armes avait déjà réussi à affaiblir le projet durant la phase de consultation au sein du Conseil européen. Après que d'au-

tres tentatives ultérieures aient été menées pour entraver la reprise de ces nouvelles directives, ce n'est finalement qu'une loi tout juste conforme aux accords de Schengen qu'a adopté l'Assemblée fédérale. Bien que celle-ci ait raté une occasion de rendre les ménages suisses plus sûrs en choisissant une application très souple de la directive européenne, de petites améliorations voient néanmoins le jour. Il est ainsi devenu plus difficile d'acheter des armes semi-automatiques et des pistolets. De plus, les chargeurs de grande capacité pourront être vendus uniquement aux personnes légalement autorisées à posséder une telle arme.

Les mordus des armes lancent le référendum

Les tireurs sportifs et les membres de l'armée ne sont que marginalement touchés par ces changements. Il est ainsi d'autant plus incompréhensible que le groupe d'intérêt Swissshooting (Schiessen Schweiz) – dont font partie, entre autres, l'ASIN, Pro Tell et l'UDC – ait décidé de lancer un référendum contre ce changement mineur de la loi. Pour le GSsA,

les choses sont claires : cette loi représente un pas dans la bonne direction et nous sommes convaincu-e-s qu'une majorité de la population sera de cet avis.



DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

Suspense autour de la signature de la Suisse

Alors que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) a été plébiscité en 2017 par 122 Etats, dont la Suisse, et que 69 Etats l'ont signé à ce jour, le Conseil fédéral a fait part de son intention de ne pas le signer en août dernier. Active à ICAN Suisse, la Campagne internationale pour l'abolition des armes, Annette Willi a accepté de répondre à nos questions.

Par Julien Repond

Le Conseil fédéral a tourné sa veste... Quelle est votre réaction ?

Je dois avouer que je ne comprends pas ce revirement. Le Conseil fédéral a annoncé qu'il ne voulait pas signer le TIAN alors que la Suisse a joué un rôle moteur au moment du lancement de cette initiative ! En résumé, le Conseil fédéral tourne le dos au droit humanitaire et lui préfère l'OTAN...

Quels sont les motifs évoqués par le gouvernement ?

Sur la base d'un rapport interdépartemental paru en juin, qui présente 4 arguments pour et 5 arguments contre l'adhésion au TIAN, dont certains sont étranges et vont, notamment, à l'encontre de la tradition humanitaire de la Suisse. Ce rapport estime qu'il ne faudrait pas signer le traité afin de pouvoir bénéficier du bouclier nucléaire de pays voisins en cas de besoin. Cela revient à dire que notre pays serait prêt à cautionner l'usage de la bombe, et ses effets, par un autre pays... Au final, le Conseil fédéral, sans pondérer les différents arguments, a sifflé trois coups : c'est 4 à 5, la Suisse est renvoyée aux vestiaires... Les enjeux dépassent pourtant ceux d'un match de foot.

Des exemples ?

Même les conséquences d'un conflit nucléaire, dit « limité », sont totalement sous-évaluées.

Comme le démontre une étude réalisée avec le soutien du DFAE, une guerre nucléaire entre l'Inde et le Pakistan aurait des conséquences à l'échelle internationale. Outre un impact environnemental désastreux, jusqu'à deux milliards de personnes seraient menacés par la famine suite à un tel conflit !

Cela enterre donc les chances de voir la Suisse ratifier le traité ?

Heureusement non... Une motion, qui a été adoptée par le Conseil national à une large majorité en juin 2018, avant la prise de position du Conseil fédéral, exige de ce dernier qu'il signe le traité au plus vite. Au mois de décembre, ce sera au Conseil des Etats de se prononcer sur le sujet. Si le texte était adopté, il serait très difficile pour le gouvernement de camper sur sa position et de fermer les yeux sur le vote du Parlement. En plus, consulté sur la position du Conseil fédéral le 16 Octobre, la

Commission de politique extérieure du Conseil National a demandé « une signature et une ratification immédiates du traité ».

La motion a des chances d'être acceptée par le Conseil des Etats ?

Nous y mettons en tout cas toute notre énergie... et plusieurs autres organisations, dont la Croix-Rouge Suisse, font également pression dans ce sens. En face, le DFAE et les milieux hostiles au TIAN exercent également une forte pression mais je suis confiante. Afin d'optimiser nos chances de voir le Conseil des Etats voter en faveur de la motion, ICAN Suisse a lancé une pétition qui permet à tout le monde d'envoyer un message clair au Conseil fédéral : Helvétia n'a pas besoin d'un parapluie nucléaire – la Suisse doit signer le TIAN maintenant !

Pour signer la pétition d'ICAN Suisse : <https://act.campax.org/petitions/pour-l-interdiction-des-armes-nucleaires-defendons-notre-tradition-humanitaire>

SYRIE

La tragédie syrienne

Initialement, le soulèvement populaire syrien était pacifique, puis Assad l'a militarisé et l'a confessionnalisé. Par Josef Lang

Depuis des décennies, le régime syrien est l'un des États policiers les plus répressifs. Le père du dictateur actuel a causé la mort de 30 000 personnes lors de la répression du soulèvement de Hama en 1982. Pas surprenant donc que le « Printemps arabe », débuté en Tunisie en décembre 2010 et rapidement propagé aux pays voisins, ait atteint la Syrie au printemps 2011. Tout a commencé par des tags critiques vis-à-vis du régime, réalisés par 15 jeunes de la ville de Dara. Ces écoliers ont été arrêtés et torturés par les sbires d'Assad. Le 18 mars, une manifestation réclamant leur libération a été la cible d'attaques armées. Celles-ci ont déclenché une révolution pacifique dans tout le pays et des centaines de milliers de jeunes Syriens de toutes confessions et ethnies sont alors descendus dans la rue pour réclamer la démocratie, la liberté et le respect des droits de l'Homme. Dès le premier jour, Assad les a qualifiés de « terroristes », tout en commençant à appliquer des méthodes dignes du terrorisme d'État.

Chimie, torture et exécutions

De toutes les parties impliquées dans le conflit, le régime d'Assad a été le plus meurtrier. Les attaques aux gaz toxiques contre les civils ont surtout été commises – bien que non exclusivement – par le régime. L'attaque de Khan Shaykun dans la province d'Idlib en est un exemple, examiné d'ailleurs avec la participation de la Suisse. Le 4 avril 2017, l'armée de l'air syrienne a largué du gaz neurotoxique Sarin, avant que des avions de chasse russes ne bombardent l'hôpital local dans le but proba-

ble d'en détruire les preuves. Dans les prisons d'Assad, les tortures et les meurtres de masse sont aussi monnaie courante. Un rapport d'Amnesty International, publié au printemps 2017, démontre qu'entre septembre 2011 et décembre 2012, 13 000 personnes – pour la plupart des militant-e-s de la révolution syrienne issu-e-s de la société civile – ont été pendues.

La militarisation et la confessionnalisation affaiblissent l'opposition

Usant d'une répression massive, Assad a eu pour objectif de militariser l'opposition. La direction de l'opposition, organisée dans des « Comités locaux de coordination », s'est élevée contre cette menace : « La militarisation de la révolution réduira le soutien et la participation au sein du peuple. La militarisation conduit la révolution sur un terrain où le régime dispose d'un avantage indéniable, et elle portera atteinte à la supériorité morale qui caractérisait la révolution depuis ses débuts ». C'est surtout la répression à l'intérieur de l'armée, exercée contre les soldats et les officiers critiques à l'égard du régime, qui a conduit à la création de l'Armée libre syrienne. Celle-ci s'est fixée comme objectif de protéger l'opposition de façon militaire.

La confessionnalisation du conflit est le second objectif qu'Assad a poursuivi dès le commencement. En effet, la majorité de la population et de l'opposition était sunnite. Afin de radicaliser le conflit sur le plan confessionnel, Assad a libéré des centaines de prisonniers de Daesh. Les milices de Daesh ont rapidement conquis de nombreuses régions, gagnant du terrain sur des groupes d'opposition plus modérés. Le régime les a laissés progresser en ne déployant, jusqu'en 2015, ni troupes terrestres ni forces aériennes contre celles-ci. Le renforcement de

Daesh, voulu par Assad, a eu pour principale conséquence de propager la peur parmi les minorités religieuses, comme les Aléouites – dont Assad lui-même fait partie –, les Chrétiens, les Chiïtes et les Yazidi. Plus les minorités se retiraient de l'opposition, plus celle-ci devenait unilatéralement sunnite.

Les interventions militaires renforcent Assad et Daesh

Après le temps de la militarisation et de la confessionnalisation, une troisième catastrophe a touché la Révolution syrienne, à savoir l'intervention militaire des puissances étrangères venues défendre leurs propres intérêts. D'abord l'Iran et le Hezbollah s'en sont mêlés, la Russie a ensuite soutenu le régime, alors que l'Arabie saoudite et la Turquie se sont placés, dès le début, avec les opposant-e-s à Assad. Plus récemment, c'est une alliance internationale contre Daesh qui a vu le jour sous la direction des États-Unis.

Le principal bénéficiaire de l'escalade du conflit a été Assad. Les uns l'ont renforcé militairement, les autres politiquement. L'intervention de l'Occident a confirmé ce qu'affirmait Assad dans sa propagande, à savoir que ce n'était pas lui mais Daesh qui a été à l'origine de la crise, il devait donc être soutenu. Dans le même temps, et selon les besoins, Assad pouvait se mettre en scène en tant que défenseur du pays contre les États-Unis. De son côté, Daesh pouvait se présenter comme la seule force capable de s'opposer aux « non-croyants ». Le chaos instauré, la construction d'un mouvement de solidarité s'opposant tant à la dictature d'Assad qu'à l'interventionnisme militaire était devenue très difficile et, aujourd'hui, Assad est à nouveau quasiment indétrônable. Cependant, ni lui ni Daesh n'ont réussi à détruire complètement le mouvement des origines. Des militant-e-s et des groupes politiques se constituent toujours en réseau et mènent un activisme très risqué.



Minute de silence du GSsA en mémoire des victimes de la guerre civile en Syrie. (Photo : GSsA)

SONDAGE SUR LE JOURNAL

Des critiques constructives

Dans le dernier numéro, nous vous avons demandé votre avis et nous avons reçu beaucoup de réponses. Un grand merci pour ces critiques constructives dont voici un aperçu. Par Judith Schmid

Quatre fois par année, nous nous retrouvons pour des réunions au sein de la rédaction, nous écrivons et relisons les articles, les faisons traduire et illustrer avant d'imprimer le tout et de l'expédier. Le journal se retrouve ensuite dans votre boîte aux lettres. Nous recevons des retours par mail au sujet d'articles bien précis, ce qui nous réjouit beaucoup. Le but de cette enquête était donc surtout de recueillir votre point de vue sur le produit dans son ensemble. Nous avons reçu de nombreuses réponses dont la plupart viennent de lectrices (55%) et de membres du GSsA ainsi que d'abonné-e-s

(84%). Les personnes ayant répondu au sondage sont âgées de 20 à plus de 90 ans.

Des lecteurs et lectrices satisfait-e-s

Venons-en aux faits : il semble que la majorité des personnes qui ont pris le temps de répondre à nos questions sont satisfaites du Journal du GSsA. De plus, celles-ci le lisent toujours ou presque toujours. Huit pages d'antimilitarisme réparties sur quatre numéros, cela semble être idéal pour la plupart d'entre vous. Il en va de même pour le contenu et les images en noir et blanc. Nous en sommes ravi-e-s !

Mais qu'en est-il du format et de la mise en page ? Un certain nombre de lectrices et lecteurs trouvent que le journal n'est pas très pratique. Voici les chiffres à ce propos : plus de la moitié des personnes ayant répondu (54%) préférerait recevoir un journal plus petit, format

tabloïde ou A4, seuls 39% ont dit être satisfaites du format actuel. L'enquête montre également que la mise en page nécessiterait un coup de jeune. En effet, le journal a la même apparence depuis dix ans et il est donc très vieux d'un point de vue graphique.

La suite

Cette enquête nous a montré que nos réflexions au sujet du renouvellement du format et de la mise en page sont bien justifiées. Nous déterminerons durant les prochains mois de quelle manière nous moderniserons notre journal. D'ici là, nous garderons l'ancien format et vous souhaitons une excellente lecture ! Nous avons bien entendu pris connaissance de vos commentaires relatifs au contenu.

Vous n'avez pas eu le temps de répondre au sondage et souhaiteriez le faire ? Tous vos commentaires et vos critiques sont les bienvenus : <https://bit.ly/2KQhGtx>

NOUVEAUX ARRIVANT-E-S

Le Secrétariat est à nouveau au complet

Après les départs de l'été, nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux membres dans les Secrétariats de Zurich et de Genève. Nous avons trouvé deux précieux collègues : Ronja Jansen et Jean Burgermeister.
Par Anna Naeff

Ronja Jansen vient renforcer l'équipe de Zurich. Elle y remplace Magdalena Küng, qui a malheureusement quitté son poste de secrétaire politique fin septembre. Ronja vit dans le canton de Bâle-Campagne, où elle est active en tant que coprésidente de la section cantonale de la Jeunesse Socialiste et membre de la présidence du PS dans sa commune. La grande expérience politique qu'elle a ainsi pu acquérir nous a entièrement convaincu-e-s. Mais à peine s'était-elle présentée à nous que son début d'activité au GSsA n'a pas été de tout repos. En effet, Ronja a déjà pris la tête de certains projets en cours et s'est presque entièrement familiarisée avec nos sujets en peu de temps.

Nous sommes également très heureux de l'arrivée de **Jean Burgermeister**: depuis la mi-octobre, ce biologiste a rejoint

l'équipe du secrétariat à Genève, restée incomplète depuis le départ de Youniss Mussa en août. Jean est membre de solidaritéS. Il a de l'expérience dans divers domaines, notamment parlementaire étant donné qu'il est député au Grand Conseil genevois, ce qui sera certainement un avantage pour le GSsA. Nous sommes convaincu-e-s que Ronja et Jean seront des collègues formidables ! Comme il y a toujours beaucoup de travail à effectuer au sein des secrétariats, nous nous réjouissons de l'énergie et des idées nouvelles que ces deux nouveaux membres apporteront. L'équipe du secrétariat est donc à nouveau complète : trois personnes travaillent respectivement à Berne, Genève et Zurich. Il est formidable que, depuis quelques temps, nous ayons également un groupe très présent en Suisse romande qui renforce les positions antimilitaristes et pacifistes dans toute la Suisse. Des groupes de travail ayant pour sujet l'armement, les avions de combat et le droit participent également à cette consolidation. Les personnes intéressées sont toujours les bienvenues dans les groupes régionaux et dans les groupes de travail. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur notre site internet.



Ronja Jansen



Jean Burgermeister

GREGOR.

Les histoires de Gregor, l'arme aventureuse

Suivez Gregor et ses aventures sur Facebook.
www.facebook.com/gregor.gewehr



Impressum

Rédaction : Jean Burgermeister (jb), Michael Christen (mc), Stefan Dietiker (sd), Nicloas Félix (nf), Adi Feller (af), Daniela Fischer (df), Mélanie Glayre (mg), Ronja Jansen (rj), Nora Komposch (nk), Eva Krattiger (ek), Magdalena Küng (mk), Josef Lang (jl), Lewin Lempert (ll), Anna Naeff (an), Oger (og), Martin Parpan (mp), Julien Repond (jr), Judith Schmid (js, responsable), Tobia Schnebli (ts), Muriel Waeger (mw), Andreas Weibel (aw)

Abonnement : 20.- par an à verser au CCP 12-11508-2. Les membres du GSsA sont abonnés d'office. **Articles et lettres :** à adresser au secrétariat romand du GSsA, CP 151, 1211 Genève 8, E-mail: gssa@gssa.ch

ISSN 1663-5701, Paraît au minimum 4 fois par an.

Impression : ROPRESS, Zurich **Cartoons :** Oger **Maquette :** Regula Meili **Tirage :** 4'800 exemplaires
Traduction : Catherine Jost

Les courriers des lecteurs/lectrices sont bienvenus. Les éditeurs/trices se réservent le droit d'écarter les soumissions. Merci de nous informer des changements d'adresse, adresses incorrectes et / ou en double. Le contenu de ce journal est soumis à une licence Creative Commons. À des fins non-commerciales, il peut être utilisé librement à condition que la source soit mentionnée.

Talon de Commande



Nombre	Description	femme/homme	Couleur	Taille	Prix	Total
	T-Shirt «STOP nouveaux avions de combat»	Of Oh	noir	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con»	Of Oh	noir	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «Quelle connerie la guerre»	Of Oh	noir	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «If war is the answer...»	Of Oh	blanc	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «A bas toutes les armées»	Of Oh	noir	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	Jeu de cartes GSsA				Fr. 5.-	
	Kit de survie				Fr. 60.-	
	Autocollant				gratuit	
	Briquet «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con!»				Fr. 2.-	
	Couteau de poche «GSsA»				Fr. 25.-	
	Drapeaux PACE				Fr. 12.-	
	Drapeaux PEACE				Fr. 12.-	
	Frais de port					Fr. 4.80
Somme totale de la facture						

Commande: GSsA, CP 151, 1211 Genève 8, gssa@gssa.ch

Nom

Prénom

Rue

N°

NPA

Lieu

Tél.

E-mail